

NOTICE



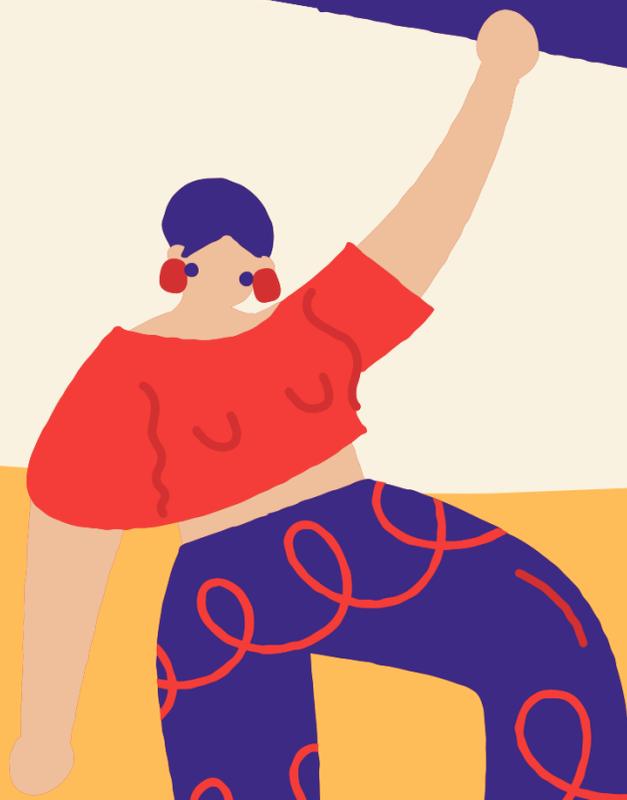
CQP CE

BLOC 1

**TRANSFERT DE L'ENREGISTREMENT
DE L'INTERLOCUTION CLIENT AU
CENTRE DE CERTIFICATION**



30 MIN MAX





Enregistrement de l'interlocution client



L'outil d'enregistrement est propre à chacun des GPS
Le fichier au format MP3 ne doit pas dépasser 30 minutes



Transfert du fichier d'enregistrement

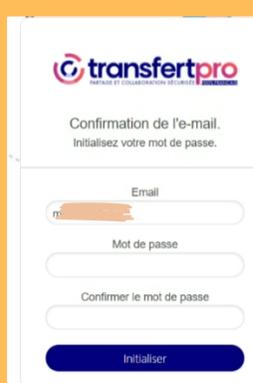
Le Centre de certification vous propose une solution simple et sécurisée pour nous transmettre **directement** votre enregistrement de l'interlocution client



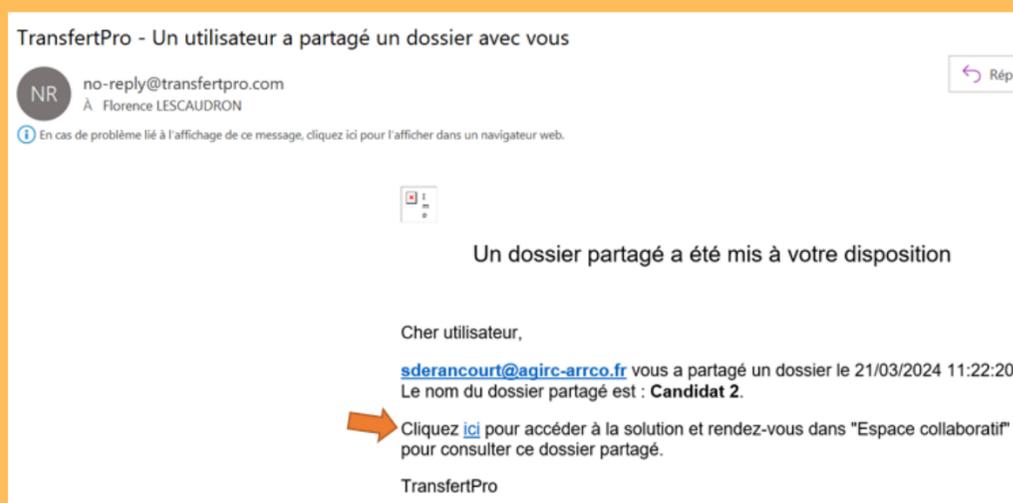
TransfertPro, Comment ça marche ?

Un dossier est créé dans cet outil par le Centre de certification pour chaque candidat qui reçoit alors :

- Un message de TransfertPro l'invitant à créer son compte

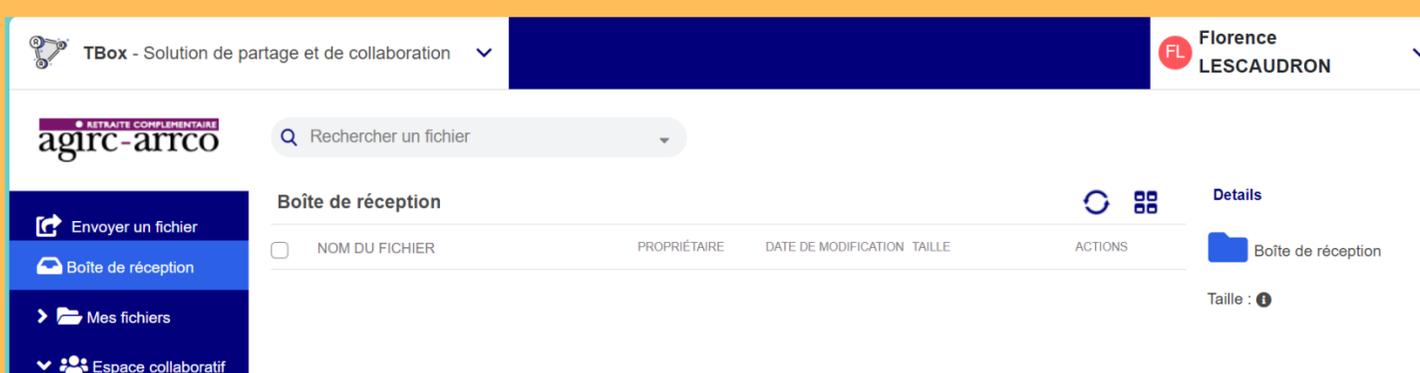


- Un message de TransfertPro avec le lien lui permettant d'accéder au dossier collaboratif pour y déposer son enregistrement

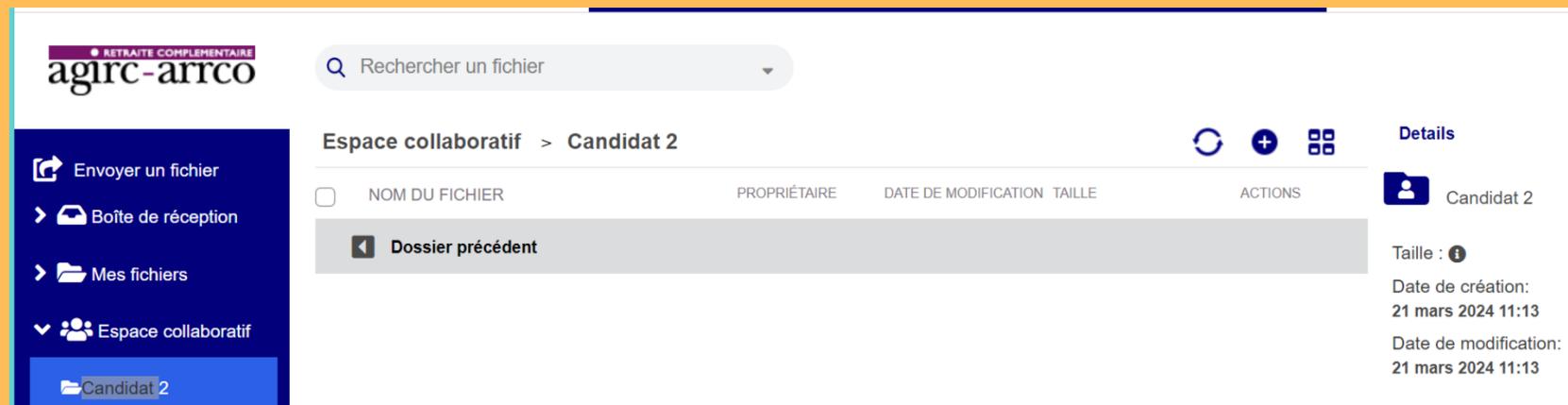
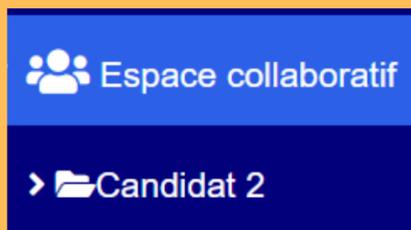


Le candidat clique sur le lien pour accéder au dossier de partage

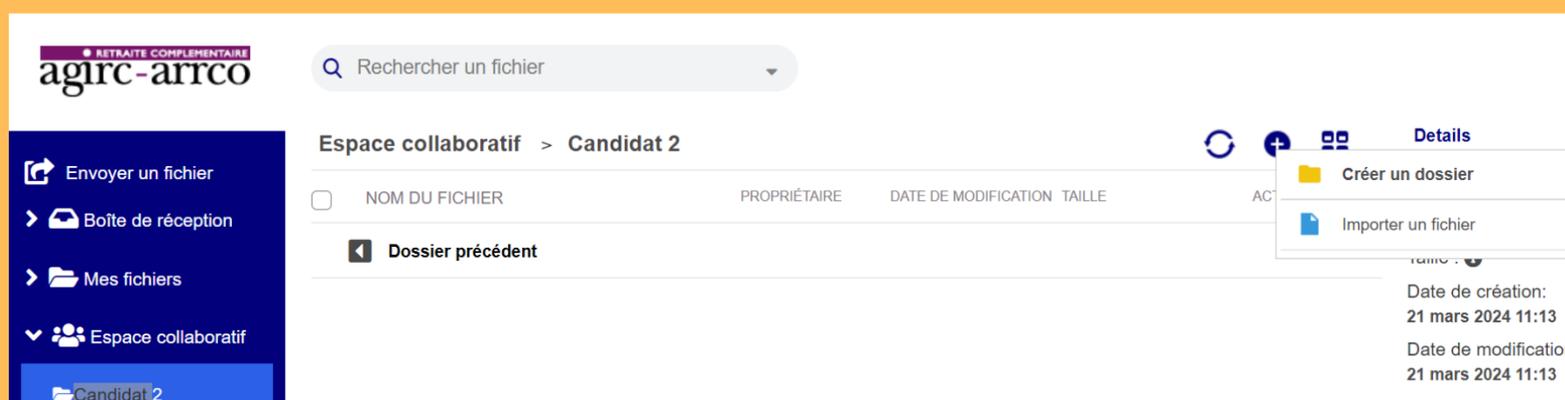
Il arrive dans la boîte de réception et doit aller sur



➤ Il double clique sur son dossier ici "Candidat 2"



➤ Il clique ensuite sur le bouton  et le menu "Importer un fichier"

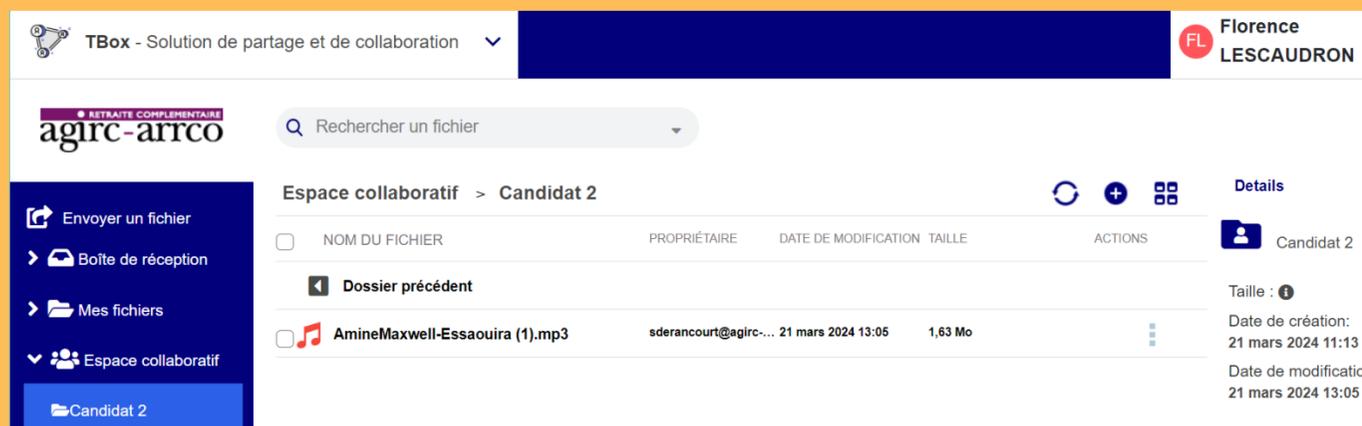


➤ Il clique sur le bouton "Ajouter des fichiers" pour récupérer son enregistrement puis sur le bouton "Télécharger"



 Le fichier est dorénavant accessible par le Centre de certification qui pourra le transmettre aux membres de CTE via le même outil

➤ Le candidat peut quitter l'application



 Le Centre de certification reste à la disposition des candidats pour toute assistance sur le sujet

@mail : **AA_SMB_CERTIFICATION** <certification@agirc-arrco.fr>